

# DOSSIER D'INSCRIPTION – MODALITÉS À CONSERVER –

L'inscription en cours de cirque hebdomadaires au Plongeoir – Cité du Cirque s'effectue au moyen du dossier d'inscription, par dépôt à La Cité du Cirque ou par correspondance (indiquez l'objet « inscription » sur votre enveloppe), aux périodes et aux conditions définies ci-après. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée. 580 places sont disponibles en cours hebdomadaires pour la rentrée 2023-2024.

## Les cours hebdomadaires 2023-2024

Le projet pédagogique et l'offre de cours 2023-2024 au Plongeoir – Cité du Cirque sont consultables dans la plaquette des cours 2023-2024, disponible en ligne sur [leplongeoir-cirque.fr](http://leplongeoir-cirque.fr) ou aux accueils du Plongeoir – Cité du Cirque.

Une foire aux questions sur les inscriptions et les réinscriptions est disponible en ligne sur [leplongeoir-cirque.fr](http://leplongeoir-cirque.fr)

## Se réinscrire

Les élèves inscrits en cours hebdomadaires ou en stages vacances en 2022-2023 ont la priorité jusqu'au 30 juin 2023 inclus pour se réinscrire. Attention : les réinscriptions ne sont pas automatiques et les places dans chaque séance sont limitées.

### Quand se réinscrire ?

Pour rester dans le même cours en 2023-2024 (= même jour, même horaire) : du 30 mai au 10 juin 2023

Si votre cours a été supprimé ou a changé d'horaire dans l'offre 2023-2024 : du 30 mai au 10 juin 2023

Pour changer de cours en 2023-2024 : du 12 juin au 30 juin 2023 (le 12 juin à partir de 9h30)

Si vous avez participé à un stage vacances en 2023-2024 : à partir du 12 juin 2023

Il est possible de se réinscrire après le 30 juin, sans priorité et garantie de places (ouverture tout public à partir du 5 juillet).

### Une question sur l'orientation ?

L'équipe pédagogique assure une permanence conseil et orientation pour les réinscriptions le mercredi 14 juin 2023 de 11h à 17h à La Cité du Cirque.

## S'inscrire pour la première fois

### Quand s'inscrire pour la première fois ?

À partir du 5 juillet 2023 (à partir de 14h) et jusqu'en septembre, dans la limite des places disponibles

### Une question sur le choix de cours ?

L'équipe pédagogique assure une permanence conseil et orientation pour les nouvelles inscriptions le mercredi 5 juillet 2023 de 14h à 18h à La Cité du Cirque.

## Rentrée et calendrier

Le Plongeoir – Cité du Cirque et ses accueils seront fermés les 7 et 14 juillet et du 31 juillet au 29 août 2023 inclus.

Les cours débutent la semaine du 18 septembre 2023.

La première séance de l'année est une séance d'essai (qui nécessite d'avoir effectué la démarche d'inscription dans le cours). L'inscription est confirmée pour l'année dès la deuxième séance. En cas d'absence non justifiée à la première séance, l'inscription ne sera pas maintenue.

Les cours se déroulent à un rythme hebdomadaire de mi-septembre 2023 à début juin 2024, hors vacances scolaires et jours fériés.

## Avantages licenciés

Sur présentation de votre carte de licence de la Fédération française des écoles de cirque, des avantages vous sont réservés.

→ Tarif préférentiel sur les spectacles au Plongeoir – Cité du Cirque (saison 2023-2024 et festival Le Mans fait son Cirque)

→ 10 % de réduction à La Boîte à Jeux, 20 rue Nationale au Mans (valable sur tout le magasin et sur le matériel de cirque)

## Documents à fournir

L'inscription est valide à réception du dossier d'inscription. Seuls les dossiers complets seront traités.

### À fournir à l'inscription :

→ La fiche administrative et la fiche santé/règlement complétées et signées (pages 3 et 4 du dossier).

*Si vous devez annuler votre inscription avant la première séance, contactez-nous immédiatement.*

*En cas d'absence non justifiée à la première séance, votre inscription sera annulée.*

### À fournir au plus tard à la première séance (semaine du 18 septembre 2023) :

→ Pour les cours de Spécialisation niveau 2 : un certificat médical de non contre-indication daté de moins d'un an.

→ Pour les cours Loisir Parents-enfants : l'attestation assurance responsabilité civile de chaque adulte accompagnateur.

### À fournir à la deuxième séance au plus tard (semaine du 25 sept.) (à défaut, les élèves ne seront plus acceptés en cours) :

→ Le règlement de l'intégralité de votre inscription (tarif du cours et licence annuelle fédérale).

## Modalités financières

Le règlement du montant total de l'année est exigé à la deuxième séance. L'année n'est pas remboursable (excepté pour raison médicale ou déménagement sur présentation d'un justificatif, et pour une période minimale de 3 mois). Il est possible d'arrêter à l'issue de la première séance (séance d'essai) en informant expressément le personnel d'accueil avant la deuxième séance. Dans le cas contraire, l'inscription est considérée comme définitive et le montant de l'année est dû en intégralité.

La licence de la Fédération française des écoles de cirque (22,70 € pour 2023-2024) est individuelle, obligatoire et inclut une assurance couvrant l'élève durant l'activité. Un tableau descriptif des garanties est affiché à La Cité du Cirque. La licence couvre aussi l'élève lors d'une participation à un stage dans l'année. En cours Loisir Parents-enfants, la licence de l'enfant ne couvre pas l'adulte accompagnateur qui doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

**Moyens de paiement acceptés :** carte bancaire, espèces, chèques (à l'ordre du Trésor public), chèques vacances (ANCV), coupons sport (ANCV), bons temps libre (CAF), e.pass Jeunes Pays de la Loire, Pass Culture, chèques Collèges 72.

Facture éditée sur demande. Renseignez-vous sur les aides auprès de vos CE et de la CAF.

### Tarifications particulières

→ Frère, sœur ou parent d'une ou d'un élève déjà inscrit : réduction de 20 € pour une inscription en cours hebdomadaire.

→ Moins de 25 ans : tarif adolescent appliqué (246 €).

→ Inscription au semestre : 150 €, uniquement applicable au cours Loisir Adultes (semestre entendu de septembre à janvier ou de février à juin). Les réductions et les modalités de remboursement ne s'appliquent pas à cette formule.

→ Inscription à plusieurs cours (hors option cours En piste) : réduction de 50 % appliquée sur le 2<sup>e</sup> cours choisi au tarif le moins cher ; tarif plein appliqué au 3<sup>e</sup> cours.

## Règlement intérieur du Plongeoir – Cité du Cirque

Merci de bien vouloir respecter les points suivants pour le bon déroulement des cours :

→ Afin que les cours se déroulent dans des conditions optimales pour les enfants, les intervenantes et les intervenants, les parents n'assistent pas aux séances. Seul l'enfant inscrit participe à l'activité.

→ Les élèves sont placés sous la responsabilité des intervenantes et des intervenants uniquement durant la séance et sur l'espace de pratique. Les parents sont responsables de leur enfant en-dehors des horaires de cours. À La Cité du Cirque, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant dans les gradins à l'heure exacte de la fin du cours. Si l'enfant est autorisé à quitter seul l'établissement à l'issue du cours, l'autorisation de sortie doit être signée (en page 4).

→ Des vestiaires non mixtes sont à disposition des élèves pour se changer à La Cité du Cirque.

→ Il est recommandé de laisser à la maison bijoux, téléphones portables et autres objets de valeur. Le Plongeoir – Cité du Cirque et les membres de l'encadrement ne pourront en aucun cas être tenus responsables du vol ou de la détérioration des objets personnels.

→ Pour le confort de l'activité et la sécurité, l'équipement suivant est recommandé : vêtements de sport (tenue confortable, pas de jeans ou pantalons serrés), cheveux attachés, pas de bijoux ou montres. Amener une gourde d'eau.

→ Des informations importantes relatives aux cours et à la vie de l'établissement sont régulièrement communiquées par e-mail. Il est demandé d'en prendre connaissance par e-mail ou par voie d'affichage à La Cité du Cirque.

Notre équipe est disponible pour échanger avec les élèves et leurs parents. Vos représentants élus au conseil d'administration du Plongeoir – Cité du Cirque sont Thierry Bulourde suppléé de Christine Kerhamon. Vous pouvez les contacter par e-mail en écrivant à l'adresse [bonjour@leplongeoir-cirque.fr](mailto:bonjour@leplongeoir-cirque.fr)

Réservé à l'administration DAJ  FA  FS  CM  
RGLMT :  CB :  Chèque :  Espèces :  Bons CAF  Autres :

## – FICHE ADMINISTRATIVE –

### Élève

Élève en 2022-2023 au Plongeoir – Cité du Cirque :  oui  non ; autre école de la Fédération française des écoles de cirque :  oui  non  
A déjà suivi un cours ou un stage au Plongeoir – Cité du Cirque dans le passé :  oui  non. Si oui, année : .....

Nom de l'élève : ..... Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... Âge au 1/09/2023 : ..... Genre :  féminin  masculin  neutre

Adresse : .....

Code postal - Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

E-mail\* de l'élève : .....

**Nouveaux inscrits : comment avez-vous connu Le Plongeoir ?**  bouche-à-oreille  participation à un stage vacances  
 presse  site Internet (lequel : ..... )  Facebook  Instagram  brochure de saison  autre .....

**Famille : autre membre inscrit ?**  oui  non. Si oui, lister nom(s) et prénoms(s) : .....

### Parent ou personne responsable légale

Ancien élève ou ancien parent ou élève inscrit en 2022-2023 au Plongeoir – Cité du Cirque :  oui  non

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

E-mail 1\* : .....

E-mail 2\* : .....

\* En renseignant votre adresse e-mail, vous consentez à recevoir les informations ponctuelles du Plongeoir – Cité du Cirque sur les cours hebdomadaires (organisation de l'année...) et sur la vie de l'établissement. Cette adresse e-mail est utilisée exclusivement par Le Plongeoir – Cité du Cirque à ces fins et n'est pas communiquée à des tiers. Vous pouvez à tout moment mettre fin à la réception de ces e-mails en utilisant le lien intégré dans l'e-mail.

### Cours choisis

Indiquer le ou les cours choisis en 2023-2024. Pour chaque cours, vous pouvez indiquer un autre jour en second choix si votre premier choix s'avérait complet au moment de réception de votre dossier d'inscription.

L'admission en cours de Spécialisation niveau 1 et niveau 2 et dans l'option cours En piste se fait sur avis de l'équipe pédagogique.

	Intitulé du cours	Jour et horaire (choix 1)	Jour et horaire (choix 2)
Cours n° 1			
Cours n° 2			
Cours n° 3			

**Cours Spécialisation niveau 1 et niveau 2 : quels sont vos souhaits d'options ?**  entraînement libre  école du spectateur  
 stage(s) week-end  cours En piste  je ne sais pas encore

L'inscription dans les options s'effectue à la rentrée.

### Autorisation de droit à l'image (à remplir par la personne responsable légale si l'élève est mineur)

Je soussigné, soussignée ....., demeurant à l'adresse citée ci-dessus, autorise Le Plongeoir – Cité du Cirque, Pôle Cirque Le Mans, et son partenaire la Ville du Mans, à capter à l'occasion des activités d'enseignements et de pratiques et à exploiter, sur tous supports et en tous formats, pour leur bénéfice exclusif et pour leur seul usage, à titre gracieux, mon image et mes propos ou ceux de l'enfant inscrit ci-dessus et dont je suis le responsable légal. La photographie et sa légende ne pourront pas porter atteinte à ma vie privée, à ma réputation ainsi qu'à celle de mes ayants droit.

Fait à ..... le ..... Signature :

## – FICHE SANTÉ ET RÈGLEMENT –

Nom de l'élève : ..... Prénom de l'élève : .....

### Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom : ..... Lien avec l'élève : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

### Personne responsable légale (de l'élève mineur)

Nom et prénom : ..... Lien avec l'élève : .....

Numéro de Sécurité Sociale : .....

### Indications médicales

L'élève inscrit présente-t-il des particularités médicales, motrices ou psychologiques :  oui  non

Si oui, merci d'indiquer tout élément important à porter à la connaissance de l'équipe pédagogique :

.....

.....

### Décharge médicale (à remplir par l'élève majeur ou la personne responsable légale si l'élève est mineur)

Je soussigné, soussignée .....  moi-même inscrit en cours en 2023-2024 ou  
 responsable légal de l'enfant inscrit ci-dessus

certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé  de moi-même ou  de mon enfant susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'une activité physique ;

atteste que  moi-même ou  mon enfant n'a pas subi d'intervention médicale/chirurgicale récente, n'a pas eu de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas l'objet de contre-indication à la pratique d'une activité physique ;

atteste avoir pris connaissance des risques liés à l'activité et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient dus à l'état de santé actuel  de moi-même ou  de mon enfant ;

m'engage à signaler à la direction du Plongeoir – Cité du Cirque toute modification de l'état de santé  de moi-même ou  de mon enfant susceptible d'infirmier cette attestation ;

m'engage à ce que  moi-même ou  mon enfant ne vienne pas en cours en cas de suspicion de Covid-19 ou de toute autre infection virale fortement contagieuse ;

autorise Le Plongeoir – Cité du Cirque à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Fait à ..... le ..... Signature :

Aucun traitement ne sera administré par un membre du Plongeoir – Cité du Cirque.

La présentation d'un certificat médical (daté de moins d'un an) est exigée chaque année uniquement pour toute inscription en cours de Spécialisation niveau 2 afin d'attester l'absence de contre-indication à la pratique du cirque à ce niveau.

### Règlement intérieur

Je soussigné, soussignée .....  moi-même inscrit en cours en 2023-2024 ou  
 responsable légal de l'enfant inscrit ci-dessus déclare avoir lu et compris le règlement intérieur du Plongeoir – Cité du Cirque et en accepter les conditions.

Fait à ..... le ..... Signature :

### Autorisation de sortie (à remplir par la personne responsable légale si l'élève est mineur)

Je soussigné, soussignée ..... responsable légal de l'enfant inscrit ci-dessus, autorise mon enfant à quitter seul et de manière autonome l'établissement à l'issue de son cours et décharge de toute responsabilité Le Plongeoir – Cité du Cirque.

Fait à ..... le ..... Signature :